



RÈGLEMENT SPORTIF PARTICULIER

RÉGIONALE MASCULINE 3 (RM3) SAISON 2025/2026

Annexe du document « Règlements Sportifs Généraux » de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes

Article 1 - Généralités

Le Championnat **Régionale Masculine 3 (RM3)** est ouvert aux équipes de groupements sportifs affiliés à la FFBB ou aux équipes de coopération territoriale de club (IE – Club porteur), ayant réglé leurs cotisations dans les délais prévus et régulièrement qualifiés pour cette compétition par les structures dont ils dépendent.

La Ligue Régionale Auvergne-Rhône-Alpes conserve le droit de refuser l'inscription d'une équipe, dès lors qu'elle motive son refus.

Article 2 - Engagements

Les engagements 2025/2026 se font directement auprès de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Basket-ball, selon le calendrier officiel.

Obligations des clubs :

- Engager une équipe de jeunes masculins (U11 à U20), en nom propre ou en tant que club porteur au sein d'une CTC
- OU
- Justifier d'une école de mini-basket (disposant au minimum du label départemental)

Les obligations sportives d'un club d'une CTC peuvent être remplies en faisant appel aux équipes des autres clubs de la CTC, sous réserve qu'une équipe ne couvre qu'une seule autre équipe.

Le respect des obligations sportives implique pour toutes les équipes concernées qu'elles terminent le championnat dans lequel elles sont engagées.

La non-observation de ces obligations amène le déclassement du groupement sportif fautif comme dernier de la poule et la descente automatique dans la division inférieure.

Article 3 - Equipes qualifiées pour le championnat

Pour la saison en cours sont qualifiées :

- Les équipes maintenues en RM3
- Les équipes issues des championnats PRM en cas de montée(s) pour compenser un non-engagement d'équipe(s) en RM3 ou au niveau supérieur, pour le(s) département(s) concerné(s) par l'(es) équipe(s) montante(s)
- Les équipes descendant de RM2
- Les équipes montant de PRM des différents départements

Article 4 - Système de l'épreuve

REGIONALE MASCULINES RM3

SAISON 2025 / 2026

1ère Phase Championnat / 12 poules de 6 équipes (72 équipes)													
1ère Phase Poule de 6 équipes Match aller/retour Soit 10 Matches par équipe	Poule A	Poule B	Poule C	Poule D	Poule E	Poule F	Poule G	Poule H	Poule I	Poule J	Poule K	Poule L	

2ème Phase Championnat / 12 poules de 6 équipes (72 équipes)													
2ème PHASE Poule de 6 équipes Match aller/retour Soit 10 Matches par équipe	POULE HAUTE				POULE BASSE								
	Poule A	Poule B	Poule C	Poule D	Poule E	Poule F	Poule G	Poule H	Poule I	Poule J	Poule K	Poule L	
	1er poule A	1er poule D	1er poule G	1er poule J									
	1er poule B	1er poule E	1er poule H	1er poule K	Les meilleurs 2ième au ranking sont qualifiés en playoff								
	1er poule C	1er poule F	1er poule I	1er poule L									
	2ème poule A	2ème poule D	2ème poule G	2ème poule J									
	2ème poule B	2ème poule E	2ème poule H	2ème poule K									
	2ème poule C	2ème poule F	2ème poule I	2ème poule L									

TOUTES LES EQUIPES AURONT JOUE 20 MATCHS

LES PREMIERS DE CHAQUE POULE HAUTE MONTENT EN RM2

ET ILS JOUENT LE TITRE PNM : 1er poule A / 1er poule B (match aller /retour)

1er poule C / 1er poule D (match aller / retour)

Les vainqueurs jouent le titre RM3 AURA (terrain neutre)

La rencontre se joue chez le mieux classé (classement 2ème phase)	1/8 FINALE	match 1	2ème Poule A / Meilleur 2ième Poule Basse au Ranking
	1/8 FINALE	match 2	2ème Poule B / Meilleur 2ième Poule Basse au Ranking
	1/8 FINALE	match 3	2ème Poule C / Meilleur 2ième Poule Basse au Ranking
	1/8 FINALE	match 4	2ème Poule D / Meilleur 2ième Poule Basse au Ranking
	1/8 FINALE	match 5	3ème Poule A / 1er Poule E
	1/8 FINALE	match 6	3ème Poule B / 1er Poule F
	1/8 FINALE	match 7	3ème Poule C / 1er Poule G
	1/8 FINALE	match 8	3ème Poule D / 1er Poule H
	1/8 FINALE	match 9	4ème Poule A / 1er Poule I
	1/8 FINALE	match 10	4ème Poule B / 1er Poule J
	1/8 FINALE	match 11	4ème Poule C / 1er Poule K
	1/8 FINALE	match 12	4ème Poule D / 1er Poule L
	1/8 FINALE	match 13	5ème Poule A / 6ème Poule B
	1/8 FINALE	match 14	5ème Poule B / 6ème Poule A
	1/8 FINALE	match 15	5ème Poule C / 6ème Poule D
	1/8 FINALE	match 16	5ème Poule D / 6ème Poule C

La rencontre se joue chez le mieux classé (classement 2ème phase)	1/4 FINALE	match 17	Vainqueur match 8 / Vainqueur match 9								
	1/4 FINALE	match 18	Vainqueur match 1 / Vainqueur match 13								
	1/4 FINALE	match 19	Vainqueur match 7 / Vainqueur match 10								
	1/4 FINALE	match 20	Vainqueur match 2 / Vainqueur match 14								
	1/4 FINALE	match 21	Vainqueur match 6 / Vainqueur match 11								
	1/4 FINALE	match 22	Vainqueur match 3 / Vainqueur match 15								
	1/4 FINALE	match 23	Vainqueur match 4 / Vainqueur match 16								
	1/4 FINALE	match 24	Vainqueur match 5 / Vainqueur match 12								
La rencontre se joue chez le mieux classé (classement 2ème phase)	1/2 FINALE	match 25	Vainqueur match 18 / Vainqueur match 17								
	1/2 FINALE	match 26	Vainqueur match 20 / Vainqueur match 19								
	1/2 FINALE	match 27	Vainqueur match 22 / Vainqueur match 21								
	1/2 FINALE	match 28	Vainqueur match 23 / Vainqueur match 24								
LES VAINQUEURS DES MATCHS 25 / 26 / 27 / 28 MONTENT EN RM2											
Les 5ème et les 6ème DE CHAQUE POULE BASSE DESCENDENT EN COMITES (16 descentes en COMITES) 12 MONTEES des COMITES + CHAMPION ET VICE CHAMPION U21 RM1											
MONTEES DES COMITES	CD01	CD03	CD15	CD26-07	CD38	CD42-43	CD63	CD69	CD73	CD74	TOTAL
	1	1		2	2	2	2	2	1	1	14

Article 5 - Forfait et sanction

Une équipe qui refuse la montée en RM2 est maintenue en RM3.

Une équipe qui perd 2 rencontres par forfait ou par pénalité est déclarée automatiquement « forfait général » (hors cas de joueur non qualifié).

Une équipe qui déclare ou est déclarée forfait général est rétrogradée en deuxième division départementale de son comité d'origine.

Article 6 - Qualification et licences

Règles de participation

Nombre de joueurs autorisés	Domicile	5 minimum qui jouent (entrées en jeu) / 12 maximum
	Extérieur	5 minimum qui jouent (entrées en jeu) / 12 maximum
Nombre de joueurs « brûlés »	7 Joueurs	
Types de licences autorisées (nb maximum)	1C, 2C, OCT	3
	ASP	0
	OC	Sans limite
	AST	5
Couleurs de licence autorisées (nb maximum)	Blanc	Sans limite
	Vert	
	Jaune	
	Orange	2

Cas des équipes « réserve »

Tout joueur évoluant dans un championnat supérieur doit avoir participé au minimum à la moitié des rencontres de l'équipe « réserve » en RM3 pour pouvoir prendre part à la phase finale.

Article 7 - Horaires des rencontres

L'horaire officiel des rencontres est fixé par défaut le samedi à 20h30.

Le temps d'échauffement minimum est de 30 minutes. La mi-temps dure 10 minutes.

Article 8 - Dérogations et planification

Seule la Commission Régionale des Compétitions peut décider d'un report après étude des motifs sérieux transmis par le club (gymnase indisponible, ...).

Les dérogations sont valides à 25 jours avant la date de la rencontre.

Les clubs pourront, après la diffusion des championnats, modifier sur FBI les jours et horaires des rencontres au sein d'un même week-end sportif, entre le 9 août et le 1^{er} septembre 2025.

Les horaires autorisés sont :

- Le samedi : de 17h30 à 21h
- Le dimanche : de 10h à 17h30

Le club qui reçoit sera prioritaire sur la décision d'une validation de dérogation.

Article 9 – Qualification requise Statut de l'entraîneur

[VOIR STATUT DU TECHNICIEN REGIONAL 2025-2026](#)

Article 10 – Modification des règles du Basketball

VOIR MODIFICATION DES REGLES DU BASKETBALL – Saison 2025-2026

Article 11 - Cas non prévus

Tous les cas non prévus au présent règlement seront tranchés par le Bureau Régional après avis de la Commission Régionale des Compétitions.